

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 170



La Fédération Nationale Bovine est une Organisation professionnelle agricole sous statut de syndicat, qui représente les intérêts des éleveurs de viande bovine en France. En lien avec son réseau syndical dans les départements, elle agit pour favoriser la pérennité du secteur, accompagner les éleveurs et promouvoir les démarches de progrès, et contribuer à la reconnaissance du métier. Forte de ces objectifs, elle représente les éleveurs français, et les systèmes d'élevage diversifiés s'inscrivant dans un modèle de

Le point de vue de la Fédération nationale bovine sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

A travers cette contribution, la Fédération nationale bovine souhaite interroger et démontrer que l'élevage n'est pas un secteur comme les autres : travaillant sur le vivant, sur des cycles longs et complexes, le secteur est essentiel à la souveraineté alimentaire et énergétique mais aussi à la préservation des paysages grâce aux prairies.

Le maintien des exploitations d'élevage bovin-viande, et des services liés qu'ils apportent sur les territoires en France, ne sera possible qu'à certaines conditions : préserver notre capacité à nourrir les populations ; assurer un juste revenu aux agriculteurs et améliorer la compétitivité du secteur.

Plusieurs éléments de la trajectoire SNBC interrogent : comment préserver les surfaces en prairies si la tendance devait être de réduire plus encore le cheptel bovin (-12% d'ici à 2023) ? Comment contenir des importations de viandes provenant de pays aux normes de production sans rapport avec celles que nous appliquons en France et qui joueraient particulièrement négativement sur l'ensemble des enjeux sociétaux ? comment atteindre 21% d'agriculture biologique en cinq ans quand la situation de la filière est aujourd'hui critique ?

Les contradictions entre les différentes hypothèses sont flagrantes. Nous soulignons l'enjeu majeur de préserver les systèmes de production en place, pour maintenir les aménités positives qu'ils portent dans de multiples domaines (biodiversité, qualité de l'eau et des sols, paysages, stockage du carbone sous les prairies et les haies, ...). Et si certaines pratiques doivent être améliorées encore, il est indispensable que des politiques publiques soutiennent les investissements nécessaires, permettant de compenser les surcoûts, tout en maîtrisant les risques et en renforçant les revenus des producteurs.

La SNBC et la PPE fixent des trajectoires physiques et identifient certains grands leviers techniques, mais l'orientation des politiques publiques manque d'une vision globale sur la question fondamentale du modèle économique et des financements nécessaires au maintien de l'élevage.

En particulier, la place du consommateur, la répartition de l'effort sur l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire et l'identification des obstacles à franchir, notamment sur le chiffrage des surcoûts, sont à ce jour absents de la réflexion, y compris au-delà de la SNBC.

Par ailleurs, il est impératif de raisonner sur l'empreinte carbone, en tenant compte des émissions importées. La définition de budgets carbone sur ce point prévue par le projet de SNBC 3 va dans le bon sens, mais il faut prévoir une trajectoire fine par filière.

La décarbonation doit être une opportunité pour l'élevage

Consommation alimentaire : veiller à l'approvisionnement en production nationale à hauteur de la demande

Fixer pour objectif que la production française permette de subvenir à la consommation nationale est prioritaire, en réponse à l'enjeu même de souveraineté qui est le cap qui a été donné en France au plan agricole.

En ce qui concerne la **consommation de viande**, la tendance est à la stagnation (hausse légère sur 2021 et 2022, baisse légère sur 2023¹). Dans le même temps, la part des importations dans la consommation de viande a augmenté de façon continue². En effet, le nombre d'abattage a diminué de 9,5% de 2020 à 2023 alors que la consommation de viande bovine n'a diminué que de 3,4%. La baisse de la production de viande bovine française est ainsi compensée par la baisse de l'export et l'augmentation de l'import de viande bovine. L'injonction sans fondement à baisser la consommation de produits animaux a ainsi davantage d'effet sur le « moral » des acteurs des filières et nuit à l'attractivité des métiers des filières, en décourageant l'installation des jeunes éleveurs et salariés. Il s'ensuit une baisse de l'activité productrice en France, compensée, faute d'évolution cohérente de la demande, par une hausse des importations.

En ce qui concerne les **produits bio**, contrairement à la tendance identifiée dans la SNBC, les volumes consommés ont diminué de 7% en 2023³.

Il convient par ailleurs d'intégrer les **flux internationaux** et pas seulement le régime des

Français : tout ce qui est produit en France n'est pas nécessairement consommé en France. Inversement, une réduction de la production se traduirait par une hausse des importations, avec un effet global négatif sur le climat.

Parmi les mesures soutenues par la FNB pour accompagner l'évolution de la consommation figure le **soutien à la restauration collective** avec un budget ambitieux et adapté et assurer l'atteinte des objectifs d'EGalim. Il convient également de **renforcer l'étiquetage de l'origine** afin de mieux informer le consommateur.

Les mesures se basent sur les hypothèses retenues dans le projet de Stratégie Nationale Alimentation, Nutrition et Climat (**SNANC**). L'absence de consultation parallèle sur ce texte pose un problème de visibilité globale et de transparence sur les orientations de l'Etat.

Evolution du cheptel bovin français

L'une des principales évolutions prévues par la SNBC consiste dans le **ralentissement de la décapitalisation des élevages**, notamment bovins.

La FNB réaffirme que la diminution des cheptels ne constitue en aucun cas une solution viable pour le climat. Selon une analyse du Ceresco⁴, la réduction d'environ 1,8 M de têtes des cheptels bovins d'ici 2030 conduirait à augmenter les émissions importées de 5,2 MtCO₂eq, à menacer 1,4 Mha de surfaces de prairies permanentes, mais aussi à réduire de 18% la disponibilité en azote organique épandables. Or, la SNBC prévoit une réduction du cheptel bovin de 12%, soit une diminution d'environ 1,5 à 2 M de têtes, et dans le même temps un objectif de stabilisation des prairies permanentes ainsi qu'une réduction de 26% de l'usage d'engrais azotés, qui devront en partie être remplacés

¹ Sources : Agreste n° 412 (juillet 2023) et Agreste n° 424 (juin 2024)

² *ibid.*

³ Les chiffres du bio, Panorama 2023, Agence bio

⁴ Evaluation des impacts de la décapitalisation des élevages bovins en France, mai 2024, Interbev et Ceresco

par des engrais organiques issus des effluents d'élevage. La cohérence globale du scénario interroge fortement.

D'autre part, la FNB demande une **trajectoire de stabilisation des cheptels**.

L'augmentation du taux de bovins en **pâturage** présente l'avantage de pérenniser les prairies malgré la décapitalisation tendancielle des cheptels. Mais la cohérence avec l'objectif de meilleure valorisation des effluents interroge.

Il est en tout cas nécessaire de prioriser les **leviers d'optimisation** permettant des réductions d'émissions de méthane : sélection génétique, élevage de précision, conduite sanitaire, compléments alimentaires, évolution des rations, méthanisation, etc.

Stockage de carbone

Les agriculteurs doivent être encouragés à développer les puits de carbone et être rémunérés pour cela. Le **Label bas carbone** peut être un levier mais ne sera pas suffisant, faute de demande importante en crédits carbone et de prix suffisamment rémunérateur. La SNBC doit pleinement intégrer qu'un changement de pratique peut prendre jusqu'à dix ans avant de présenter des résultats tangibles.

Enfin, il convient de modérer les attentes sur le potentiel stockant des **cultures intermédiaires, des haies et de l'agroforesterie**, dès lors qu'une partie de la biomasse qui en est issue sera valorisée en production énergétique.

La feuille de route décarbonation de la filière, des efforts entamés mais non reconnus

Les orientations de la SNBC 3 ignorent **le travail conséquent réalisé** par la filière élevage et viande pour répondre aux objectifs de la planification écologique. Il y a plus d'un an, l'Interprofession, s'est engagée, en lien avec le SGPE, dans l'élaboration d'une feuille de route

de décarbonation, globale et cohérente, prenant en compte les enjeux de souveraineté alimentaire et le maintien des surfaces en herbe. Cette feuille de route devait, comme celles des autres secteurs économiques, servir à alimenter la SNBC.

Ce travail de modélisation permet de répondre aux objectifs de réduction des émissions de méthane avec deux autres ambitions fortes :

- **Maintenir les surfaces en herbe** pour préserver le stock de carbone qu'elles représentent et renforcer les autres bénéfices environnementaux du modèle herbager français

- **Maintenir une capacité de production** suffisante pour assurer la souveraineté alimentaire et se protéger contre les importations des pays tiers lorsqu'elles ne respectent pas les mêmes normes qu'en UE ; elles-mêmes sources d'émissions importées. Cette feuille de route repose sur plusieurs leviers concrets :

- Amélioration de la conduite des troupeaux,
- Évolution des rations alimentaires,
- Développement de la méthanisation,
- Développement de la recherche et de l'innovation notamment pour faire avancer les progrès génétiques et l'utilisation de compléments alimentaires réduisant le méthane entérique.

Ce travail de modélisation réalisé par l'IDELE a démontré qu'il est possible d'atteindre les objectifs de réduction du méthane de 2,5 M

seuls les investissements nécessaires à l'adoption de nouvelles pratiques visant à améliorer la durabilité et la compétitivité de

STRATÉGIE FRANÇAISE ÉNERGIE CLIMAT

tonnes eq tout en maintenant la souveraineté alimentaire en viande bovine et en renforçant les autres externalités positives procurées par l'élevage herbivore.

Malgré ces efforts, une incohérence majeure subsiste entre la SNBC 3 et la planification écologique. Alors que la planification prévoit une réduction de 5 millions de tonnes équivalent CO₂ d'ici 2030 pour l'ensemble de l'élevage bovin, **la SNBC impose une réduction de 6 millions de tonnes, remettant en question tout le travail engagé par la filière pour atteindre les objectifs** fixés par la planification écologique.

Concernant les objectifs relatifs aux puits de carbone, la SNBC vise un stockage de 4 millions de tonnes équivalent CO₂ via les terres agricoles et les prairies. Cependant, l'objectif de réduction du cheptel, tel qu'envisagé dans la SNBC 3, irait directement à l'encontre des objectifs de stockage carbone visés.

Une baisse drastique du cheptel bovin pourrait entraîner un retournement massif des prairies, provoquant un déstockage du carbone.

Le maintien des services rendus par les élevages bovins viande nécessite un soutien fort de l'Etat

La mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route pour la décarbonation **nécessite un engagement fort de l'État**. Les éleveurs français, déjà confrontés à une rentabilité souvent insuffisante, ne peuvent assumer

leurs exploitations dans un marché en constante évolution.

Des aides substantielles devront donc être apportées par l'État pour accompagner les éleveurs, afin de ne pas mettre en péril l'ensemble de la chaîne de production et de ne pas compromettre la souveraineté alimentaire du pays. Ces aides devront être **définies en concertation avec les représentants des filières**, qui sont les plus à même d'identifier les besoins des différents acteurs.

Les dispositifs financiers actuels ne répondent pas aux besoins spécifiques de l'élevage français et s'avèrent largement insuffisants pour accompagner la transition écologique. Plus de 2000 éleveurs bovins se sont engagés dans des démarches de crédits carbone, conçus pour soutenir les investissements visant à réduire l'empreinte environnementale des exploitations. Cependant, ces crédits peinent à atteindre leur objectif en raison d'un marché saturé par le manque d'acheteurs, d'un processus de labélisation qui trop lent, et des pratiques de rémunération aux porteurs très hétérogènes souvent décourageantes pour les éleveurs.

Conclusion

En conclusion pour réussir cette transition, il est impératif que l'État :

- Revoie les objectifs de la SNBC 3 afin de les aligner sur des hypothèses réalistes et des solutions concrètes définies par la filière, assurant une trajectoire de maintien du

cheptel.

- Soutienne activement les éleveurs par des aides financières adaptées, co-construites avec les représentants des filières.
- Intègre pleinement les contributions du modèle herbager français, notamment en matière de stockage carbone, de biodiversité et de souveraineté alimentaire, dans les politiques publiques.
- Privilégie la production nationale durable dans un contexte de concurrence internationale inéquitable.

FNB réaffirme sa volonté de collaborer étroitement avec l'ensemble des acteurs concernés.